

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE (DIU) EXPLORATION ET REEDUCATION DES TROUBLES DE L'EQUILIBRE (2021-2022)

Responsable: Pr Stéphane TRINGALI

Secrétariat: Mme Frédérique JOYARD Tel : 04.72.66.64.15. Courriel : frederique.joyard@chu-lyon.fr

Responsables de l'enseignement:

GRENOBLE

Pr Sébastien SCHMERBER
Dr Georges DUMAS

LYON

Pr Stéphane TRINGALI
Pr Caroline FROMENT
Pr Hung THAI VAN
Dr Eugène IONESCU
Mr L. GARIN
Mr O. DUMAS

ST ETIENNE

Dr Pierre BERTHOLON
Dr Alexandre KARKAS

CLERMONT-FERRAND

Pr Thierry MOM

Inscription :

Le diplôme est ouvert aux :

- Français et CEE : Dr en médecine, Internes des Hôpitaux en cours d'internat, Professions Paramédicales.
- Etrangers : Médecins Etrangers, Etudiants inscrits en DIS et/ou AFSA.

1. Fiche d'autorisation d'inscription à retirer et retourner à Frédérique JOYARD pour accord et signature, à partir du 1er Juillet.
2. **Pré-inscription par Internet** www.univ-lyon1.fr du **26 Août au 10 novembre 2021** (cliquer « service » puis choisir « spécialités médicales », sélectionnez le DIU et onglet « candidature »). **Attention, début des cours fin septembre.**

Possibilité d'inscription au titre de la Formation Continue s'adresser à Univ. Claude Bernard, Sce Formation Continue 8, av Rockefeller 69373 LYON Cedex 08, mail : Scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr

Coût : Formation initiale : 700 €. Formation continue : 900 €.

3. Possibilité d'inscription à l'Université Grenoble Alpes

Formation continue : DU-FMC, Faculté de Médecine/Pharmacie La Tronche, Tél. 04 76 63 71 76 – Fax. 04 76 63 74 42



Lieux des cours* : (*Il faut un minimum de 10 inscrits à la date du 1^{er} cours le 24/09/2021 pour que le DIU ait lieu)

LYON : CH Lyon Sud, Bâtiment 3A, 5^{ème} étage salle de réunion, 165 chemin du Gd Revoyet 69921 Oullins.

GRENOBLE : CHU A. Michallon, Service ORL boulevard de la chantourne BP 217 38043 Grenoble cedex 09.

ST ETIENNE : Hôpital Nord, CHU de Saint-Étienne, Avenue Albert Raimond 42270 Saint-Priest en Jarez.

Dates	Horaires	Intervenant	Enseignement
Centre Hospitalier Lyon Sud Vendredi 24 septembre Salle de réunion Bâtiment 3A - 5 ^{ème} étage	10:30	M. FIEUX	Présentation de l'enseignement et Anatomie du système auditif et vestibulaire (périphérique)
	12:00		
	13:00 16:00	R. HERMANN	Physiologie du système auditif et vestibulaire Exploration des voies auditives
Centre Hospitalier Lyon Sud Samedi 25 septembre Salle de réunion	8:30 12:30	C. FROMENT	Anatomie et physiologie du système vestibulaire central Oculomotricité
GRENOBLE Vendredi 22 octobre Service ORL, 6 ^{ème} étage, salle 6 ^{ème} N	14:00	S. SCHMERBER G. DUMAS	Le système otolithique Exploration multi fréquentielle du vestibule
	16:30		
	16:30		
	18:30		
GRENOBLE Samedi 23 octobre Service ORL, 6 ^{ème} étage, salle 6 ^{ème} N	8:30 12:30	S. SCHMERBER G. DUMAS	VNG 2D 3D, PEOM, HIT, VHIT, TVO, VVS

ST ETIENNE Vendredi 5 novembre Salle BESSAT ; Bât B, 1 ^{er}	14 :00 18:00	P. BERTHOLON	Cas Cliniques Vertiges et apport de l'imagerie
ST ETIENNE Samedi 6 novembre Salle BESSAT ; Bât B, 1 ^{er}	8:30 10:30	Morgane CATEL	Evaluation et rééducation des troubles de l'équilibre
	10:30 12:30	Mélanie GIAUME	
ST ETIENNE Vendredi 19 novembre Salle BESSAT ; Bât B, 1 ^{er}	14:00 19:00	P. BERTHOLON	Interrogatoire et examen clinique d'un patient vertigineux en crise
ST ETIENNE Samedi 20 novembre Salle BESSAT ; Bât B, 1 ^{er}	8:30 12:30	P. BERTHOLON	Vertiges dans les atteintes vestibulaires périphériques
Centre Hospitalier Lyon Sud Vendredi 26 novembre Salle de réunion	11:30 12:30	S. TRINGALI	Préparation du mémoire Le neurinome de l'acoustique
Centre Hospitalier Lyon Sud Vendredi 26 novembre Salle de réunion	13:00	E. IONESCU	1. Le contrôle postural. Evaluation de l'équilibre sur les plateformes de posturographie 2. La compensation vestibulaire
	15:00		
	15:00 17:00	O. DUMAS	Rééducation aux hautes fréquences et VHIT
	17:00 19:00	H. THAI VAN (P. REYNARD)	Evaluation des vertiges et troubles de l'équilibre de l'enfant
Samedi 27 novembre Cabinet d'Olivier Dumas 42, rue de l'Université 69007 LYON	9:00 12:00	 O. DUMAS	Groupe de 10 étudiants : Questions ouvertes
Centre Hospitalier Lyon Sud Vendredi 3 décembre Salle de réunion	10:30 12:30	T. MOM	Mise en évidence non invasive de l'hydrops par les otoémissions acoustiques et l'électrocochléographie
	13:30 15:00	L. GARIN	Rééducation vestibulaire
	15:00 16:00	G. BOLOT	Les traitements médicamenteux des vertiges vestibulaires
	16:00 17:00	O. DUMAS	Intérêt de la réalité virtuelle dans la prise en charge des vertiges/rééducation
	17:00 18:30	F. VENAIL	Vertiges et céphalées
	Samedi 4 décembre Cabinet L. GARIN	8:30 12:30	 L. GARIN
Centre Hospitalier Lyon Sud Vendredi 10 décembre Salle de réunion	9:30 10:30	F.C. CONESA A. ROUSSEL	Le bilan orthoptique : pour y voir plus clair
	10:30 12:00	S. ZAUCHE	Traitement chirurgical des vertiges
	13:00 15:00	C. BERTHILLOT	Bilan et orientation de la kinésithérapie vestibulaire
	15:00 17:00	C. BECAUD	Aspect clinique de l'équilibre chez l'enfant sourd
Centre Hospitalier Lyon Sud Samedi 11 décembre Salle de réunion	8:30 12:30	C. FROMENT	Vertiges et troubles de l'équilibre dans les atteintes du SNC Nystagmus et troubles oculomoteurs

Samedi 18 décembre Cabinet d'Olivier Dumas 42, rue de l'Université 69007 LYON	9:00 17:30	O. DUMAS	Synthèse et révision La rééducation vestibulaire QCM d'évaluation
Centre Hospitalier Lyon Sud Vendredi 11 mars Salle de réunion	14:00	EPREUVE ECRITE	

Stage pratique de 70 heures : Il s'agit d'étudier une ou plusieurs techniques d'exploration ou de rééducation des troubles de l'équilibre en privilégiant : les indications, la technique, les résultats et l'interprétation. Ce stage doit permettre au candidat de réaliser une étude de cas qui fera l'objet d'un mémoire en accord direct avec le responsable du stage. Il revient au tuteur et au candidat de convenir d'une période de réalisation du stage et des horaires. Le stage fait l'objet d'une évaluation par le tuteur du stage, d'un mémoire et de sa présentation orale. Le mémoire doit être encadré par un maître de stage dont le nom doit apparaître sur le mémoire.

Lieux de stage

LYON

- ORL : **CHLS** : Service ORL et de chirurgie de la base du crâne, Pr TRINGALI, Dr ZAOUCHE
HEH + HFME : Service ORL et chirurgie de la face et du cou, Pr TRUY
- Exploration Audiovestibulaire : **HEH + HFME** : Service d'Audiologie et Explorations Orofaciales Pr THAI VAN, Dr IONESCU
- Gériatrie : **CHLS** : Service de Gériatrie du Pr BONNEFOY
- Neurologie : **Hôpital Neurologique** : Service de neurologie du Pr FROMENT
- Rééducation : **Service Kinésithérapie et Kinésithérapeute** :
 Mr L. GARIN, Kinésithérapeute, 69002 Lyon
 Mr O. DUMAS, Kinésithérapeute, 42 rue de l'Université, 69007 Lyon ou Hôpital Lyon Sud – service ORL
 Mme Cécile BECAUD, Kinésithérapeute, 42 rue de l'Université, 69007 Lyon

ST ETIENNE

- ORL : **Hôpital Nord** : Service ORL - Chirurgie cervico-faciale et plastique Dr BERTHOLON, Pr PRADES, Dr KARKAS

GRENOBLE

- ORL : **Hôpital A. Michallon** : Service ORL Pr SCHMERBER, Pr RIGHINI

CLERMONT FERRAND

- ORL : **CHU Clermont-Ferrand**: Service ORL et chirurgie de la face et du cou Pr GILAIN, Pr MOM

D'autres lieux de stage peuvent être proposés par les candidats.

Le stage devra être réalisé au cours de l'année universitaire et peut débuter dès l'inscription définitive à la formation.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les épreuves écrites et orales auront lieu au Centre Hospitalier Lyon Sud, Salle de réunion. Une convocation sera adressée avant chaque épreuve.

Il y a **UNE SEULE SESSION par AN** comportant :

- 11 Mars 2022** Epreuve Ecrite : anonyme. Questions rédactionnelles, durée 1 h 30, notée sur 20.
- 27 Mai 2022** Remise du mémoire de stage comprenant l'évaluation du tuteur du stage, notée sur 20.
1 exemplaire du mémoire devra être remis à chaque membre du jury.
- 3 Juin 2022** Présentation orale du mémoire de stage pratique : **10 min de présentation et 5 min de Questions**, notée sur 20.

Les étudiants ayant obtenu la moyenne avec l'épreuve écrite et orale puis la moyenne de toutes les épreuves cumulées (écrite, évaluation du stage pratique et évaluation du mémoire et de sa présentation orale) seront déclarés **ADMIS**. Des **acquisitions partielles** peuvent être reportées pour **toutes les épreuves** du diplôme (Écrit ; Stage pratique ; Mémoire et présentation orale du mémoire) sur l'année suivante pour une durée d'un **an**.